

Déclarations et fiscalité de votre activité d'hébergeur



Votre contact

Mélanie Pigeon

Responsable de l'association
Gîtoise - En charge du label
Gîtes de France

☎ 03 64 60 60 23

✉ melanie.pigeon
@oisetourisme.com

Tarif

Gratuit

Pour qui

- Nouvel adhérent au réseau
Gîtes de France de l'Oise

Dates

9 février 2021

Durée

2 heures (de 15h à 17h)

Intervenant

Franck BOEY – CERFrance



Lieu

En visio-conférence.

Vous venez d'ouvrir votre hébergement chez l'habitant avec Gîtes de France® et vous souhaitez être assuré d'avoir fait les bonnes déclarations d'ouvertures, de ne rien avoir oublié dans le lancement de votre activité. Vous avez besoin d'être aidé ou rassuré quant à la prochaine déclaration fiscale que vous devrez compléter.

Le relais des Gîtes de France® de l'Oise vous propose de participer à un atelier de 2 heures en visio pour répondre à vos questions, vous rassurer et refaire le point sur les différents statuts fiscaux existants.



DESSCRIPTIF

Réglementation, fiscalité, quels statuts choisir, vos obligations réglementaires et contractuelles, comment déclarer vos revenus ? Quels régimes choisir ? Impôts et taxe, TVA, classements... Une visio-conférence de 2 heures pour faire le point sur vos obligations réglementaires, répondre à vos interrogations et être sûr d'avoir fait les bons choix.

1 Présentation des principes généraux de **calcul de l'impôt sur le revenu**

2 Les **différents régimes** d'évaluation et d'impositions des revenus

3 **Contributions et cotisations sociales**

4 Remplir sa **déclaration d'existence**

5 Ma première **déclaration de revenus**

6 Questions/Réponses

Inscription en ligne :

<https://forms.gle/uDpVvLLwoS3Vgc8T6>

Suite à votre inscription vous recevrez un lien de connexion pour suivre l'atelier en visio-conférence.